

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5872>



Scandale des eaux Perrier : l'État autorise Nestlé à continuer à produire ses bouteilles malgré les contaminations

Date de mise en ligne : samedi 20 décembre 2025



- Thématiques - Ecologie & Politique -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Le préfet du Gard a publié ce vendredi 19 décembre un arrêté qui autorise Nestlé à exploiter les sources Perrier et à produire des bouteilles sous le label « eau minérale naturelle ». L'entreprise avait cependant été dénoncée parce qu'elle utilisait des techniques de purification interdites et qu'il y avait eu plusieurs épisodes de contamination bactériologiques à répétition

Milla Daubert L'Humanité (site web) vendredi 19 décembre 2025